

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009-2010

LES GRANDES LIGNES

COLLECTIF AUTONOME DES CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DU QUÉBEC



LA FORCE DE CHACUN, LA PUISSANCE DE L'ÉQUIPE!

21 SEPTEMBRE 2010

Instrument de vie collective

→ Fonds de rencontres

Les onze membres du CACJEQ sont dispersés sur un territoire qui couvre près de 1 125 kilomètres. Leurs activités se déploient dans 4 régions du Québec, soit l'Outaouais, Montréal, les Chaudière-Appalaches et la Gaspésie.

Soucieux de tisser des liens solides et de favoriser l'implication de tous ses membres, le Collectif réfléchissait depuis quelque temps à des modalités lui permettant de tenir des rencontres physiques régulières tout en atténuant les impacts financiers pour les organisations les plus éloignées. Suite aux travaux d'un comité interne, le conseil d'administration a adopté une proposition qui sera implantée en 2010-2011.

«Chaque membre versera annuellement un montant égal dans un fonds qui servira à défrayer tous les frais de déplacement et de séjour de chacun des représentants lors des deux rencontres physiques annuelles.»

Une question d'équité et de participation :

- ✓ ***Tout le monde paie le même prix !***
- ✓ ***Personne n'est limité à cause des coûts !***

Alliances et partenariats

→ Coalition des organismes communautaires de développement de l'employabilité

Dans le but de développer des liens avec d'autres regroupements nationaux, nous avons fait une demande d'adhésion à la Coalition des organismes communautaires de développement de l'employabilité (COCDMO).

Le conseil d'administration de la COCDMO a accepté notre candidature à titre de membre corporatif, sans droit de vote et sans éligibilité aux postes d'administrateurs. Seuls les membres nationaux ont ce privilège. Ce statut a été accordé au Réseau des CJE du Québec, en se basant sur l'article 5.1.10 des règlements généraux de la COCDMO qui stipulent que : *«Dans l'éventualité d'une représentation multiple d'un ensemble d'organismes ayant une vocation identique par différents réseaux ou regroupements, le conseil d'administration ne pourra accorder le statut de membre national qu'à un seul d'entre eux. Le cas échéant, le statut de membre national sera accordé au réseau ou au regroupement démontrant la plus large représentativité nationale».*

Nous avons tout de même décidé d'adhérer à la COCDMO afin de profiter de cet espace pour partager nos préoccupations avec nos collègues communautaires du développement de la main d'œuvre.

→ Autorité des marchés financiers

Le 4 novembre 2009, nous avons participé à la première journée d'Éducation financière organisée par l'Autorité des marchés financiers (AMF), dont le thème était « Bâtir un réseau en éducation financière ».

Une de nos membres, Mme Martine Morissette, la directrice générale du Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais, a été invitée comme paneliste à une table ronde et aussi comme conférencière pour parler de l'expérience outaouaise de l'École de l'argent. Les échanges ont permis d'identifier des orientations majeures, qui seront acheminées aux instances décisionnelles de l'AMF et à ses principaux collaborateurs provinciaux.

Grands dossiers

→ Mesure Jeunes en action

Jeunes en action a été au cœur de nos préoccupations tout au long de l'année.

Nous avons effectivement débuté l'année avec des inquiétudes face au nouveau cadre partenarial qui se dégageait des ententes négociées entre le Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Nous y observons un glissement des conditions d'application du financement qui vont à l'encontre de la notion de coût réel qui devrait être utilisée pour cette mesure. Cela pourrait avoir des impacts négatifs sur les CJE, tant sur les services offerts aux jeunes que sur les résultats et sur leur gestion financière.

Concrètement, plusieurs CJE ont été contraints d'utiliser des fonds normalement dédiés à leur mandat de base pour pallier au sous-financement de cette mesure gouvernementale. Pour nous, l'enjeu à moyen et long terme est de maintenir notre autonomie sans hypothéquer notre financement de base, celui-là même qui permet la réalisation de plans d'action locaux dont les retombées sociales et économiques sont indéniables.

Pour préserver une intervention de qualité, nous risquons de pénaliser une autre clientèle dont les besoins sont tout aussi importants !

Pour cette raison, nous avons produit un Avis pour documenter l'impact du cadre administratif et financier sur la qualité de l'intervention et l'universalité de la mesure. Nous l'avons fait parvenir au ministre Hamad, aux directeurs régionaux d'Emploi-Québec, au Réseau des CJE du Québec, à tous les directeurs de Carrefour jeunesse emploi ainsi qu'à l'ensemble des regroupements d'employabilité du Québec. Il est toujours accessible sur notre site Web.

En février 2010, nous avons adressé deux demandes concrètes au ministre Hamad dans le but d'assurer la qualité, l'efficacité et la continuité de la mesure Jeunes en action. Nous demandons:

- Que les autorités locales d'Emploi-Québec s'assoient avec chacun des organismes pour examiner leurs coûts réels afin de convenir du nombre de places qu'il leur sera possible d'acheter avec les enveloppes régionales disponibles. Cela pourrait vouloir dire de signer des ententes comprenant un nombre réduit de participants, pour des contributions totales similaires aux années passées.
- Que soit formé un groupe de travail mixte qui inclurait tous les représentants des organismes qui gèrent la mesure Jeunes en action, et ce, dès le début du printemps 2010.

Malheureusement, le Ministère a continué à faire la sourde oreille ! En bout de ligne, nous nous sommes retrouvés dans le pire des scénarios, soit de signer nos protocoles, un mois après le début de l'entente, avec des conditions financières qui se dégradent.

En invoquant un problème d'équité, le Ministère a décidé d'amorcer une démarche visant à réduire les écarts entre les différents organismes. Pour y parvenir, il propose d'ajuster le coût moyen par place, qu'il a fixé à 5182 \$ pour tous. Cet ajustement se ferait sur une période de trois ans. Même si certains CJE bénéficieront d'une légère augmentation, plusieurs subiront une diminution importante de leur coût moyen par place. Pour notre part, nous considérons que le problème d'équité réside ailleurs, soit :

- Changer le cadre de financement de la mesure, faisant passer le mode actuel de subvention basé sur les dépenses réelles, à un mode de coût unitaire moyen égal pour tous, et ce, sans consultation sérieuse.
- Imposer un montant «forfaitaire» sans vérifier s'il est suffisant pour couvrir les frais encourus par la prestation de services et sans tenir compte des impacts que cela aura sur la clientèle et sur le financement de base des CJE.

Les Carrefour jeunesse emploi, que l'on reconnaît déjà comme un outil de développement local par excellence, sont-ils en train de devenir un bailleur de fonds pour soutenir des mesures gouvernementales? Malgré tous nos efforts, nous sommes obligés de constater que le Ministère garde une position rigide et nous sommes très inquiets pour l'avenir!

→ Outil de gestion et de reddition de comptes

Le contexte

Les Carrefour jeunesse emploi offrent des services aux jeunes âgés entre 16 et 35 ans, dans le cadre de la mesure Services d'aide à l'emploi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, mesure qui est financée conjointement par le provincial et le fédéral, selon les dispositions de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail. À ce titre, nous avons des obligations de reddition de comptes.

Depuis l'entrée en vigueur de leurs ententes, les CJE font d'ailleurs rapport annuellement de leurs résultats au MESS. Dans ce rapport d'activité, en plus du bilan de leurs réalisations, les CJE doivent fournir 4 indicateurs, soit le nombre de dossiers ouverts, le nombre d'usagers en emploi, le nombre d'usagers aux études et le nombre d'usagers en maintien en emploi ou aux études. On ne retrouve pas de renseignements personnels sur les usagers dans ce rapport (Annexe F).

Selon le MESS, les informations fournies par les CJE ne lui permettent pas de respecter ses obligations légales en matière de reddition de comptes, aussi bien auprès du gouvernement provincial que fédéral. En 2008, pour pallier à cette situation, il a accordé un financement au RCJEQ pour qu'il se dote de son propre outil de gestion afin d'assurer le suivi des dossiers des participants et le transfert de renseignements personnels vers le MESS (22 indicateurs).

Une firme a été sélectionnée pour développer un outil informatisé de gestion (MÉMO). Cet outil devrait permettre de générer des rapports prédéfinis pour le Ministère, mais aussi des tableaux de données flexibles pour les différents utilisateurs, ceci en tenant compte des réalités locales, tout en garantissant la sécurité des données confidentielles et privées qui seraient divulguées.

Les craintes du Collectif

Déjà, en 2006, le Collectif rédigeait un cadre de réflexion pour tenter d'évaluer l'impact de cette nouvelle exigence du Ministère sur la mission et l'autonomie de gestion des CJE. Il considérait alors, que les CJE ne devraient pas recueillir des renseignements personnels qui n'ont pas d'impact sur le service à rendre. On pense tout particulièrement au numéro d'assurance sociale, qui, en plus d'être une donnée extrêmement sensible, ne leur apparaissait pas essentiel au service offert. Le cadre de réflexion soulevait aussi un certain nombre de risques qui découleraient de cette nouvelle façon de gérer la reddition de comptes :

- Risque d'être confiné dans une logique rigide de «programme», ce qui serait à l'inverse du principe qui a guidé la reconnaissance d'un financement de base.
- Risque de voir considérés et comptabilisés, que les résultats jugés rentables (ceux qui génèrent des économies aux comptes de l'assurance-emploi et de l'assistance-emploi).
- Risque de dénaturer la mission des CJE qui s'appuie sur la réalisation de plan d'actions locaux où se déploient partenariats de toutes sortes, développement de projets locaux, activités de mobilisation et de concertation, etc.
- Risque que le MESS utilise nos bons résultats pour investir moins d'argent au local, dans ses autres mesures dédiées aux jeunes.

L'année 2009-2010

Il n'y a pas eu beaucoup de mouvement cette année, même si la date de mise en œuvre de l'outil informatique MÉMO est prévue pour le 1^{er} avril 2011, en même temps que le renouvellement du protocole d'entente triennal. Une rencontre d'information a été tenue le 16 juin 2009 par le MESS et le RCJEQ pour nous présenter les grandes lignes du projet et tenter de nous rassurer sur la sécurité des données.

Le Réseau des CJE du Québec a fait valoir que l'outil de gestion permettra de mieux promouvoir et défendre l'action des CJE auprès de tous les jeunes, sans égard à leur statut socio-économique. Selon eux, *«l'autonomie que confère l'outil de gestion renforce l'indépendance des Carrefour jeunesse emploi dans ses partenariats avec l'État québécois. Elle respecte également l'esprit du financement à la mission, notre vision et nos valeurs.»*

Les arguments avancés par le MESS et le RCJEQ, lors de cette rencontre, n'ont pas réussi à convaincre totalement nos représentants. Le Collectif a donc décidé de poursuivre ses recherches et de continuer à poser des questions. Un comité spécial a été créé à l'interne pour développer une position officielle. Il a déposé ses recommandations à l'Assemblée générale de septembre 2010.

Voies d'avenir

→ L'École de l'argent

Le contexte

Depuis 2006, le Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais (CJEO) propose aux jeunes adultes une démarche originale pour leur permettre d'acquérir des habiletés financières et développer une attitude plus entrepreneuriale.

L'École de l'argent est un programme d'éducation des jeunes aux rouages de l'économie et à l'utilisation adéquate de l'argent, comme moteur de prise en charge et d'autonomie. Pour ce faire, le CJEO a vulgarisé un nombre important de notions financières, a conçu et expérimenté des ateliers, a développé des outils et élaboré des démarches de groupe relatives à cette question.

Plusieurs jeunes sont endettés! Ils sont fragiles en période d'économie instable! Ils ont besoin de plus de connaissances pour résister à des pièges bien tendus par la publicité ciblant les jeunes consommateurs.

Le déploiement du programme

Vivement intéressé par l'éducation financière des jeunes, le Collectif a suivi de très près le développement du projet de l'École de l'argent. À des rythmes différents, chacun de nos membres a adhéré au concept en faisant former ses intervenants et en commençant à dispenser sa propre offre de service. Actuellement, douze CJE participent au projet, dont deux non-membres.

Cette année, ces organismes ont collaboré à une étude qui permettra d'évaluer les retombées éducatives et sociales de cette nouvelle intervention, de nommer les fondements qui sous-tendent la démarche et, aussi, de cerner les conditions favorisant son implantation à une plus grande échelle. Cette étude a été menée par une équipe de chercheurs formée de Louis Favreau, Lucie Fréchette et Georges Letarte. Elle devrait être complétée à l'automne 2010.

Comme bailleurs de fonds majeurs, le Mouvement Desjardins et l'Autorité des marchés financiers ont appuyé l'expérience jusqu'à ce jour. Sur un autre registre, les douze CJE participants à l'École de l'argent ont accepté de souscrire à un petit fonds d'innovation qui servira à soutenir le développement d'initiatives locales dans leurs milieux respectifs.

→ **Projet d'échange de pratiques en intervention jeunesse avec des organisations du Sud**

Le contexte

En 2006, un premier partenariat avec CUSO-VSO, un organisme non gouvernemental de coopération internationale, offre au Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais la possibilité de développer une formule de parrainage international. Le but de cette initiative était de mettre en relation l'expertise du CJEO avec celles des organismes communautaires d'intervention jeunesse de l'Amérique du Sud et des Caraïbes.

Depuis ce temps, le CJEO a développé un programme d'appui qui permet aux organismes du Sud de découvrir le modèle Carrefour jeunesse emploi et d'être accompagnés pour la mise en place d'un CJE. Au moment où on se parle, deux CJE ont ouvert leur porte au Pérou, à Lima et à Cusco. Quatre autres projets sont en développement, dont un en Bolivie, un en Jamaïque et deux en Afrique, au Mozambique et au Sénégal.

Le soutien de CUSO-VSO et SACO-CESO, qui s'est ajouté au projet, permet actuellement de financer des activités d'échange pour soutenir le développement de l'offre de service jeunesse dans les pays intéressés :

- Séjours de formation au CJEO pour les intervenants du Sud;
- Accueil de décideurs du Sud pour examiner la faisabilité de mise en place de centres de services intégrés;
- Participation d'intervenants des CJE au développement de projets terrain (coach et coopérants à long terme).

Le Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais a aussi déposé une demande de financement à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour appuyer son programme de transfert d'expertise au Sud. La volonté du CJEO est d'inclure les CJE du Québec qui souhaitent participer à ce grand chantier de solidarité et de coopération pour la jeunesse du monde.

Mission au Pérou :

C'est dans ce cadre, qu'un de nos membres a participé à une mission au Pérou à l'automne 2009. Ronald Ménard, directeur général du CJE Avignon-Bonaventure et porte-parole du Collectif, accompagnait Josée Cousineau, directrice adjointe des opérations du CJE de l'Outaouais. Nous avons relaté leur périple dans notre précédent Feu Vert (#8).

Objectifs poursuivis :

- **Créer un mouvement international de coopération et de solidarité pour soutenir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes du monde entier**
- **Participer au développement d'un vaste réseau d'organismes jeunesse, en s'appuyant sur l'expertise des groupes communautaires des pays intéressés**